GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise) — L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par mosaïque	CPM
Coupe avec protection de la régénération	CPR
Coupe avec réserves de semenciers	CRS
Coupe progressive d'ensemencement	CPE
Coupe par bandes	CPB
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	CDL
Coupe de jardinage	CJ
Bûchage partiel (tiges ou à plat)	BP
Plantation à racines nues	PRN
Plantation de conteneurs	PCO
Plantation de boutures	PBO
Ensemencement	ES
Entretien commercial	EC
Récolte dans les lisières boisées (abords des routes)	RLB

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)	
Résineux	R
— — (aucune essence compagnie prédominante)	R (X)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (B)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à mélèze	R (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (P)
— — à pin gris	R (G)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — à peuplier	R (F)
— — à bouleau	R (B)
Pessière	P
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée-tronc)	P (E)
— — (aucune essence compagnie prédominante)	P (X)
— — à thuya (cèdre)	P (T)
— — à mélèze	P (L)
— — à peuplier	P (F)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (P)
— — à pin gris	P (G)
— — (plantation d'épinette blanche)	P (B)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	P (N)
— — (plantation d'épinette noire)	P (E)
— — (plantation d'épinette rouge)	P (R)
Sapinière	S
— — à sapin et/ou épinette blanche (occupant plus de 75% de la portée-tronc)	S (B)
— — (aucune essence compagnie prédominante)	S (X)
— — à épinette noire	S (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (R)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (P)
— — à pin rouge	S (R)
— — à pin gris	S (G)
— — à mélèze	S (L)
— — (plantation de sapin baumier)	S (F)
Pruche à pin blanc	
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée-tronc)	Pr (X)
— — (aucune essence compagnie prédominante)	Pr (X)
— — avec thuya (cèdre)	Pr (T)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — avec mélèze	Pr (L)
— — avec pin blanc	Pr (P)
— — avec pin gris	Pr (G)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (B)
— — (plantation)	Pr (P)
Pruche à pin rouge	
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée-tronc)	Pr (X)
— — (aucune essence compagnie prédominante)	Pr (X)
— — avec thuya (cèdre)	Pr (T)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — avec mélèze	Pr (L)
— — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pr (P)
— — avec pin gris	Pr (G)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (B)
— — (plantation)	Pr (P)
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée-tronc)	C (C)
— — (aucune essence compagnie prédominante)	C (X)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (P)
— — à pin gris	C (G)
— — à peuplier	C (F)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (B)
— — (plantation de thuya)	C (T)
Prucheraie	Pr (Pr)
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée-tronc)	Pr (Pr)
— — (aucune essence compagnie prédominante)	Pr (X)
— — à thuya (cèdre)	Pr (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (P)
— — à pin rouge	Pr (R)
— — à pin gris	Pr (G)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (B)
— — (plantation)	Pr (P)
Mélèzin	Mélèze
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée-tronc)	Mélèze
— — (aucune essence compagnie prédominante)	Mélèze (X)
— — à thuya (cèdre)	Mélèze (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Mélèze (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Mélèze (P)
— — à pin gris	Mélèze (G)
— — à peuplier	Mélèze (F)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Mélèze (B)
— — (plantation de mélèze européen)	Mélèze (L)
— — (plantation de mélèze japonais)	Mélèze (J)
— — (plantation de mélèze laricin)	Mélèze (L)

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)	Résineux	Feuillus	Tolérance
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	F1 (G)	F1 (P)	F1 (P)
— — — — — — avec pin blanc	F1 (P)	F1 (P)	F1 (P)
— — — — — — avec pin rouge	F1 (R)	F1 (P)	F1 (P)
— — — — — — avec mélèze	F1 (L)	F1 (P)	F1 (P)
— — — — — — avec thuya	F1 (T)	F1 (P)	F1 (P)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (P)	F1 (P)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (P)	BB (P)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (P)	BB (P)
— — — — — — avec pin gris	BB (G)	BB (P)	BB (P)
— — — — — — avec pin blanc	BB (P)	BB (P)	BB (P)
— — — — — — avec pin rouge	BB (R)	BB (P)	BB (P)
— — — — — — avec mélèze	BB (L)	BB (P)	BB (P)
Bouleau à bouleaux jaunes avec sapin	BJ (S)	BJ (P)	BJ (P)
— — — — — — avec pin rouge	BJ (R)	BJ (P)	BJ (P)
— — — — — — avec mélèze	BJ (L)	BJ (P)	BJ (P)
Peuplier avec sapin	Pe (S)	Pe (P)	Pe (P)
— — — avec pin blanc	Pe (P)	Pe (P)	Pe (P)
— — — avec pin rouge	Pe (R)	Pe (P)	Pe (P)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (P)	Pe (P)
— — — avec mélèze	Pe (L)	Pe (P)	Pe (P)
Épinette rouge résineuse	Épuit	Épuit	Épuit (X)
Cédrière résineuse	C (R)	C (R)	C (R)
— — avec pin blanc	C (P)	C (P)	C (P)
— — avec pin gris	C (G)	C (P)	C (P)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (P)	M (P) (X)
— — — — — — intolérants	M (F)	M (P)	M (P) (X)

FEUILLUS (groupements)	
Feuillus	F
— — — à essences intolérantes	F
— — — à essences tolérantes	Ft
— — — à peupliers (tremble)	Fp
— — — (plantation)	F
Bouleau à bouleaux blancs	Bb
— — à bouleaux jaunes	Bj
Peuplier	Pe
Cédrière rouge	Cr
Cédrière	C
— — à bouleaux blancs	C (B)
— — à bouleaux jaunes	C (J)
— — à peupliers	C (F)
— — à feuillus d'essences intolérantes	C (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	C (F)
Plantation d'érables à sucre	Ersu
— — de bouleaux jaunes	Bouj
— — de peuplier	Peup
— — de peuplier hybride	Peuh

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec — dd
Dénudé et semi-dénudé humide — dh
Autre — 1

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terres agricoles — A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. — E

PERTURBATION

Coupe partielle — cp
Coupe partielle en damier — cd
Coupe partielle par bande — cb
Coupe partielle plus épaisse légère — cl
Coupe partielle — cp
Coupe partielle légère — cl
Brûlé partiel — br

DÉFOLIATION

⊖ 01-50% ⊖ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale — cv
Chablis total — tv
Épidémie sévère — ev
Feuche — f
Plantation — p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	31-60	30-50	50-80
50	61-80	50-70	70-90
70	81-100	70-90	90-120
90	101-120	90-120	120-150
120	121 et plus	120-70	150-120

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulier — Peuplé à dominance de feuillu tolérant, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieux irrégulier — Peuplé à dominance de feuillu tolérant, majorité des tiges atteint 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ovicun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 et plus	a

Quantité estimée de pierres : 0 à 5 %
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0-3m)	2 (3-4m)	3 (4-5m)	4 (5-7m)	5 (7m+)	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 (C1 D2) 01 — classe de pente; classes d'âge; classes de pente; classe d'âge; perturbation; origine; densité; hauteur; classe de hauteur; classe de densité; sous group. d'essences; groupement d'essences

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. LAUTHIER, PARENT & ASS. (G.E.73)
SIGNATURE : [illegible]
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. Dryade
SIGNATURE : [illegible] Ministère de l'Énergie et des Ressources

Carte forestière { (Photographie aérienne : 1982-1983 / Année de publication : 1983-1984 / Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 7
Unité de gestion — 74-2
Unité d'aménagement — 11*
Unité de sondage — 000*02D04*

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 30606
Bassin primaire
Bassin secondaire — 1
Unité de gestion privée — 731
Municipalité — 80 500*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 1589*
Région écologique — 7a2
Municipalité régionale de comté M.R.C. 750 ANTOINE LABELLE*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1 / 3 / 83 + 15/12/83
Déclinaison magnétique : 14° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-N-2	31-N-1	31-O-4
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
31-K-15	31-K-16	31-J-13
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
31-K-10	31-K-9	31-J-12

31 K/16 N.E.
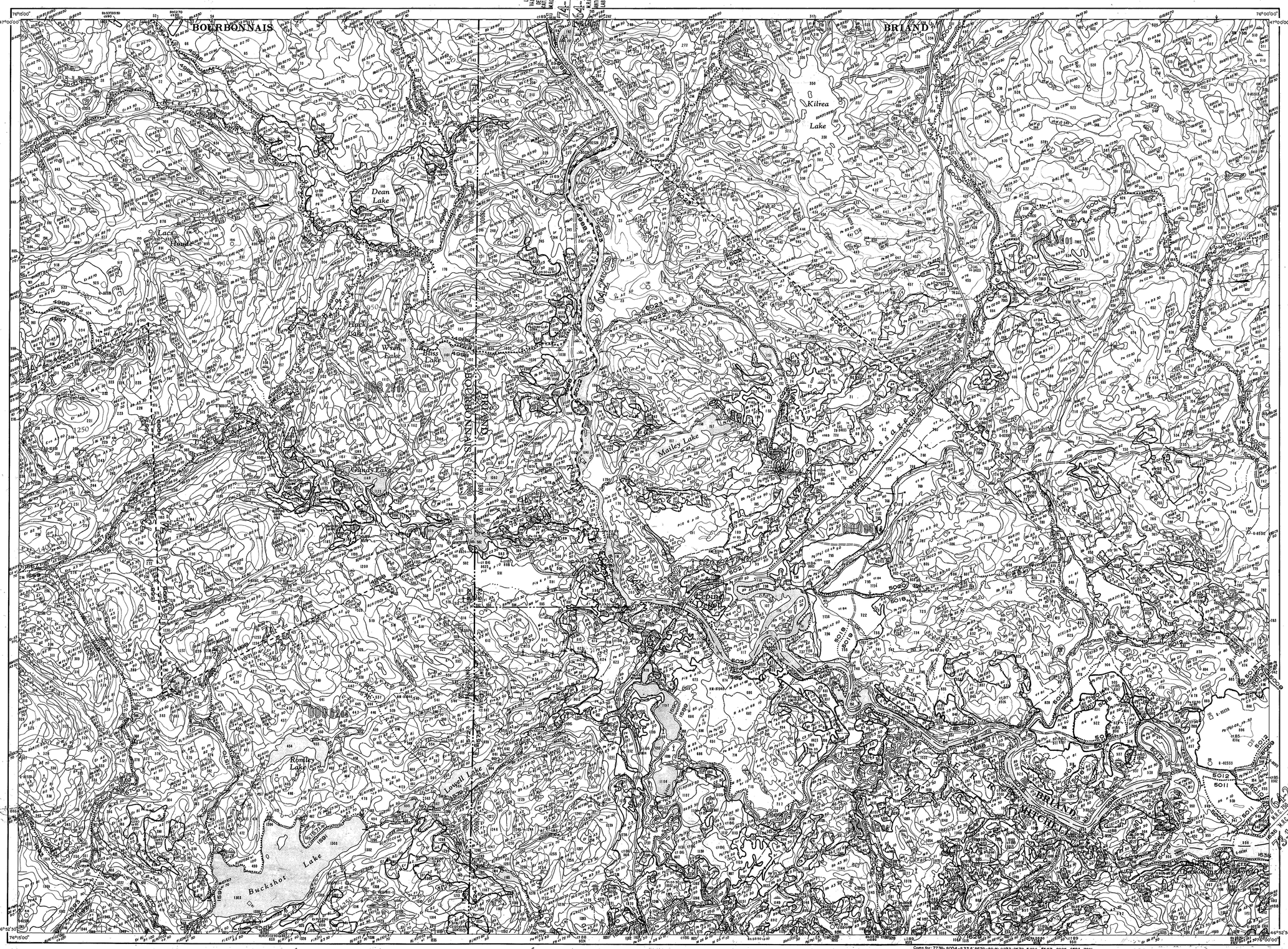
2